

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

### MUSÉES - RESTAURATION DE LA SCULPTURE DU PÈLERIN AGENOUILLE – MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

#### **Titulaire absent excusé :**

Gérard LABORDERIE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

#### MUSÉES - RESTAURATION DE LA SCULPTURE DU PÈLERIN AGENOUILLE – MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Considérant que dans le cadre du récolement, la sculpture du Pèlerin agenouillé, datant de la fin du 12<sup>ème</sup>/début du 13<sup>ème</sup> siècle, qui appartient au musée Bernard d'Agesci (N°inv.2010.0.37), a été inscrite dans le programme de restauration des collections des musées ;

Considérant que la commission scientifique de restauration des collections des Musées de France a émis un avis favorable au protocole de restauration proposé pour cette œuvre, le 4 octobre 2022 ;

Considérant que le mécénat est « un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général » ;

Considérant que l'Association des Amis des Musées souhaite participer financièrement à la restauration de la sculpture du Pèlerin agenouillé à hauteur de 100 % du coût TTC de la restauration ;

Considérant que le coût de la restauration a été évalué à 1 140 € TTC (950 € HT) ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement suivant :

Dépenses en euros			Recettes attendues en euros	
	HT	TTC		TTC
<b>Restauration de la sculpture du Pèlerin agenouillé</b>	950 €	1 140 €	Mécénat, l'Association des Amis des Musées	<b>1 140 €</b>
<b>Reste à charge de la CAN</b>				<b>0</b>

TVA : 20%

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter le financement auprès de l'Association des Amis des Musées ;

- Autorise le Président, ou le Vice -Président Délégué, à signer tous les documents y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**